

Unir et séparer

Claude Deutsch

La question à soutenir c'est qu'est-ce que l'Advocacy a à voir avec la psychanalyse, ou plus exactement qu'est-ce que la pratique (au sens de praxis: pratique sociale et non au sens de pratique professionnelle) au sein de l'association d'Advocacy France a à voir avec la psychanalyse.

Ce n'est pas une pratique d'analyste - l'association Advocacy France a pour but de soutenir la parole de ceux qui en raison de leur souffrance psychique et/ou de leur statut au sein des dispositifs d'assistance ont le sentiment d'être victime de discrimination, d'exclusion, de mesures privatives de liberté individuelle, de non-reconnaissance de leur dignité d'homme. Participer au mouvement provoqué par Advocacy France n'est pas un acte professionnel, c'est un acte de solidarité, un acte inscrit dans la cité, dans le réel des jeux sociaux.

Comprendre les enjeux inconscients en œuvre dans ces conflits entre les institutions sociales et les personnes, tant du point de vue de la recherche de maîtrise des institutions sociales que de la démarche de revendication et de plainte des personnes, peut certes être utile à la compréhension des phénomènes.

Ceci n'est pas le propos car vouloir utiliser cette connaissance comme outil, c'est à dire vouloir dans l'action d'Advocacy même utiliser l'interprétation des phénomènes inconscients est inadapté, inefficace et dangereux.

La pratique d'Advocacy ne concerne en rien le psychanalyste dans sa profession.

Est-ce à dire que la pratique d'Advocacy est une pratique politique, une pratique sociale qui ne concerne en rien la psychanalyse? Au contraire elle renvoie sans arrêt l'acteur d'Advocacy sur la dimension subversive de la psychanalyse: celle du primat du sujet. Par sujet, j'entends sujet parlant, parlêtre, sujet de l'inconscient, et non sujet social celui qui destitue sa parole en donnant sa voix. La distinction est subtile ici.

En devenant acteur social, la personne cesse d'être objet de soin et il y a déjà un grand pas de franchi. Ce n'est pas rien de quitter une position subie, pour être acteur de son propre devenir. Comme dirait quelqu'un de bien "Wo es war, soll ich werden".

C'est à partir de tels concepts, que j'ai créé le Foyer Léone Richet, où on peut dire "qu'il y a de l'analyse". Il me semble que le projet d'Advocacy permet d'aller plus loin.

Au foyer, s'il y a de l'analyse, il y a aussi de l'éducatif, du social etc..., et pourquoi pas? Il s'y fait réellement du bon travail..., thérapeutique, qui repose, quoi de plus normal en l'espèce sur la cohabitation de deux catégories de rôles sociaux: les soignants et les soignés. (La 3ème catégorie, marginale par le nombre, stagiaires, objecteurs de conscience, etc... étant systématiquement rabattue sur la deuxième).

Dans cette rationalité de travail, les rôles et les responsabilités de chacun sont clairement séparés, travailler dans un but commun: la réhabilitation de la personne handicapée par maladie mentale. Il y a même une cafétéria ouverte au public gérée par un bureau composé d'éducateurs et de pensionnaires. Tout ça fait de la bonne cuisine dans tous les sens du terme. En même temps, ça me fait penser à la cuisine Kasher: ne pas mélanger le lait et la viande, la mère et le fils. La symbolique même de l'interdit de l'inceste au service du traitement de la psychose en institution.

Je suis juif mais mes. parents ayant totalement abandonné la religion, je ne connais rien à la cuisine kasher. Par ailleurs 'aime raconter que mon père est né à Cluj, en Roumanie, ville qui à l'époque était en Hongrie, qui faisait partie de l'Autriche-Hongrie. Son père était Viennois de la Vienne cosmopolite. Sa mère était originaire de Smyrne en Turquie et ils s'étaient, dit la légende, rencontrés au Cuire (Égypte) où habitaient les parents de ma mère, originaire de la Salonique cosmopolite. Ils avaient - évidemment - la nationalité portugaise. Tout le monde s'est retrouvé à Paris. Je suis né à Bécon les Bruyères. Mon frère et ma soeur, eux, sont nés à Fez, au Maroc, alors que mon père faisait la guerre dans la Légion Étrangère, corps d'élite de l'Année Française.

On comprendra mon horreur des églises et des chapelles. Il me semble qu'être un homme debout c'est pouvoir être à un carrefour. Ce n'est pas toujours facile car tous les braves gens n'aiment pas qu'on suive une autre route qu'eux.

Pour prendre un autre exemple je voudrais citer la pratique du N'Doep, pratique africaine essentiellement Dogon, de désenvoutement et, popularisée par Zamplini et surtout Colomb qui l'a adoptée à côté des processus thérapeutiques occidentaux.

Dans cette pratique, la personne possédée est, dans un rituel de groupe extrêmement convivial et excitant, immergée dans un bain de sang et de lait. Les "rab" sont chassés et elle est libérée.

Sang et lait mélangés dans le N'Doep, séparés dans le kasher. Sang et lait immergeants dans le N'Doep, incorporés dans le kasher. Juif et parrain d'une sénégalaise, ça donne à penser. Penser permet d'éviter la confusion et l'excitation.

Penser pour un psychanalyste c'est pouvoir créer un espace pour entendre ce qui se passe en lui et avec un peu de chance et de transfert, ce qui se passe pour l'autre.

Penser pour un psychanalyste ça n'a rien à voir avec l'élaboration d'une théorie (qui est le domaine du scientifique ou du paranoïaque) ou même avec l'élaboration d'un discours (qui est du domaine du philosophe, de l'écrivain, du politique).

Il faut maintenant parler des associations d'usagers.

Leur logique est issue du mode de pensée anglo-saxon, basé à la fois sur le consumérisme et sur la tradition des minorités.

Cette logique est subversive dans notre France cartésienne et centralisatrice. Leur émergence et le type de discours qu'elles développent sont essentiels pour prendre - enfin - le

contre-pied d'une psychiatrie paternaliste où pouvoir médical et pouvoir administratif s'allient pour penser pour, à la place et dans l'intérêt d'une communauté sociale privée de parole parce que supposée privée de raison.

L'évolution des modes de pensée politique, liée à la construction européenne, ouvre la porte à la possibilité pour cette communauté minoritaire et défavorisée d'avoir une organisation, des représentants.

Un débat essentiel vient d'avoir lieu au sein de l'association Advocacy France, dont l'enjeu était la question de la représentation.

Le politique entend parler "au nom de" et à ce titre les associations d'usagers revendiquaient d'être les seules à pouvoir exercer la fonction d'Advocacy. Il y a là une logique de la représentation sociale qui joue sur le virtuel, sur le signifiant non barré, qui a sa place et son sens dans le champ social. Peu importe le nombre d'adhérents pour être validé dans le champ de la représentativité. La capacité des syndicats comme partenaires sociaux en témoigne. Peu importe l'adéquation, le champ de recouvrement des réalités subjectives: comme le disait dans les couloirs la secrétaire générale de la FNAPSY "Je reconnais tout le monde comme usager car il peut être usager passé, présent ou futur". L'important c'est l'adhésion à l'organisation comme représentative des intérêts du groupe social qu'il entend représenter. C'est cela qui donne le label. Comme en son temps le parti de la classe ouvrière. La comparaison n'est pas polémique, elle tient beaucoup au fait que les associations d'usagers pour s'adapter en France ont dû se parer de modèles syndicalistes et marxistes, plus familiers dans notre pays que les modèles communautaires des groupes d'intérêts minoritaires qui ont constitué l'Amérique par vague successive.

Il ne faut pas mépriser le besoin d'exclusive de ceux qui revendiquent d'être les représentants des usagers, et qui le sont du fait même de leur fonction sociale. Ils étaient avec force leur logique de résistance, en prenant appui sur leur faiblesse, en prenant exemple sur les mouvements de libération des femmes, sur le racisme à l'envers des peuples opprimés.

Nous avons eu avec eux un débat fort intéressant qui est relaté dans notre bulletin "Le Mégaphone" lors d'une assemblée générale extraordinaire en janvier. Ce débat nous a obligés à formaliser clairement notre position de tiers médiateur, et c'est à cette occasion que j'ai pu trouver cette formule de la fonction d'Advocacy: transformer une douleur en langage pour que soit mis fin à un préjudice. Il ne s'agit pas alors de "parler au nom de" mais de pouvoir "être là" dans un champ conflictuel, où le préjudice s'exerce au détriment de la personne et , de 40 permettre une médiation qui rende possible la résolution du problème sans pour autant se substituer à la personne. Dans ce cas, c'est la fonction d'Advocacy qui est importante et non le titre au nom duquel untel serait annoncé. Ce qui est important dans ce cas là, c'est que l'association bénéficie de l'expérience de chacun. C'est aussi, c'est certain, de dénoncer l'usage chez certains professionnels médico-sociaux de parler au nom des intéressés eux-mêmes et de s'attribuer, au nom de leur bien supposé, la gestion de leur intérêt sans leur demander leur avis. Permettre à l'intéressé de pouvoir s'exprimer lui-même, se faire entendre et utiliser pour cela les compétences de chacun tel est le propos. L'association revendique une place de tiers pour éviter que les parties restent face à face dans le conflit et l'incompréhension.

Médiateur, elle sera toujours, a priori, à l'écoute de celui qui se sent lésé dans ses droits quotidiens comme légaux revendiquant la place et la parole de la personne face aux organismes souvent aveugles, aux institutions souvent anonymes.

On voit combien cette question de la représentation est déterminante par rapport aux

effets sur deux questions essentielles: la question de l'excitation et la question de la confusion.

Dans le cas du discours de représentation politique il y a "accrochage" du discours sur l'image. Que le sujet - disons ici l'acteur - soit en proie à l'imaginaire ou à l'idéal du moi, il est dans une position de fascination, qui est mise en scène sur une scène sociale.

L'acteur alors est poussé à l'excitation d'autant qu'il se sent obligé de tenir un rôle.

Il s'agit dans bien des cas d'une position beaucoup plus auto-destructrice qu'une simple mise en jeu théâtrale imposée par la prise de parole. La personne est à la fois actrice et dépendante de sa propre excitation. Celle-ci la met aux prises avec sa toute puissance imaginaire. Cette excitation fait "tenir" la personne dans un rôle tant que dure la contrainte exercée par l'attente et le regard des autres. Dans le même temps cette excitation pousse évidemment à l'excès et provoque le rejet du groupe qui est lassé de cette quête de toute puissance et se détourne alors. La personne n'a d'autre recours alors que la décompensation qui met une nouvelle fois en péril son identité, alors que bien souvent c'est pour trouver un étayage dans sa quête d'identité que la personne s'est mise ainsi dans une position à la fois de porte parole (porte drapeau, phallus supposé) et d'otage du groupe.

Je m'appuie pour cette analyse sur des expériences vécues récentes.

Cette position d'otage excité est d'autant plus périlleuse lorsqu'est développé par le groupe un discours revanchard s'appuyant sur un vécu - justifié ou non, là n'est pas la question de groupe opprimé. Cette question a été traitée précédemment et, au risque de me répéter je dirais qu'il s'agit ici d'une communauté réellement objet de discrimination et ceci de manière indiscutable. Par contre, je reprendrais ici les effets de confusion qu'introduit le discours revanchard qui est l'essence de la Terreur Rouge décrite avec minutie dans les pages 80 et suivantes du "Livre noir du communisme" publié sous la direction de Stéphane Courtois. Dans ce texte de Nicolas Werth qui décrit la prise de pouvoir des bolcheviques, en Russie, on voit bien que c'est au nom de la classe opprimée et pour mettre fin à l'oppression que les bolcheviques ont mis au point un fantastique système d'oppression.

Sans doute d'ailleurs la République Française une et indivisible avait-elle en d'autres temps (1793) fait de même en Vendée, et, il ne s'agit pas pour autant de rétablir la royauté en France. La question est évidemment ailleurs.

Elle est ici d'analyser la confusion commune qui s'opère, au nom souvent de la démocratie entre égalité et identité. Les gens ne vont pas être égaux parce qu'ils vont être identiques. C'est le leurre qu'entretiennent avec persévérance et parfois avec succès les tenants de la logique binaire. Les logiques totalitaires, blanche ou rouge s'entendent parfaitement à ce sujet. Face à ces logiques la fonction d'Advocacy revendique la possibilité pour le sujet en butte à un service ou une administration arbitraire de faire entendre sa voix. Ou bien dans une autre perspective - au nom de cela - nous sommes en butte à l'inquiétude de l'administration d'état qui craint que nous n'allions pas dans son sens - N'est-elle pas, au-dessus des intérêts particuliers garante de l'harmonie des rapports sociaux? - Nous sommes en butte à l'inquiétude des organisations d'usagers: ne sont-elles pas garantes de l'intérêt des usagers et donc de leur défense? - Nous sommes en butte à l'inquiétude des organisations de professionnels qui veillent au soin: n'allons-nous pas nous compromettre avec les malades dans une relation incestueuse?